

GCU ANTENNE 23

Compte-rendu de la réunion annuelle territoriale

La réunion annuelle de l'antenne de la Creuse s'est déroulée le mercredi 18 avril à 18 heures, à la Maison des Associations de Guéret.

Etaient présents : Auger Claude et Dominique, Bayon Jean, Bugeaud Yvette et Jean, Kerbecy Georges, Laumy Dominique, Thévenot Gilles.

Gilles Thévenot, correspondant territorial ouvre la séance et présente un bilan de la situation du GCU pour l'année 2017 :

Notre association propose à ce jour 8465 places de camping.

660 000 nuitées ont été enregistrées en 2017.

Le GCU compte 48 119 adhérents dont 4167 nouveaux (parmi lesquels 1500 qui réadhèrent). Les effectifs sont stables depuis plusieurs années.

L'implantation d'hébergements locatifs, qui rencontrent un bon succès, se poursuit.

Le camp d'Aiguilles a été fermé. Plusieurs camps ont été vendus ou vont l'être : Les Adrets, Douarnenez, Locquirec, St Jean-de-Monts. Les partenariats avec Vensac et Le Val Joly n'ont pas été reconduits.

L'électrification à 10 ampères se poursuit, de même que l'informatisation des terrains.

Nos terrains seront dotés de lave-linge professionnels.

Gilles présente les nouveaux outils de promotion (cartes, flyers...) qui sont de belle qualité.

Il fait part des modifications apportées au règlement intérieur des antennes ainsi que des nouvelles consignes de fonctionnement des terrains (consultables en détail dans les derniers numéros de Plein Air et Culture).

Les camps seront équipés de boîtiers à code pour que les premiers arrivants puissent récupérer les clés (vous pouvez obtenir le code en allant sur votre espace adhérent sur le site du GCU).

Les travaux concernant la sécurité et la mise en conformité se sont poursuivis.

Les activités culturelles et sportives proposées dans plusieurs camps sont reconduites car elles ont connu un certain succès.

Concernant notre département, on dénombre, au 1er février 2018, 90 adhérents à jour de leur cotisation et 14 qui n'ont pas encore réglé (si vous en faites partie, il est encore temps de le faire en téléphonant au secrétariat à Paris...)

Le bilan financier ne fait apparaître aucune dépense.

Quelques activités de promotion ont eu lieu auprès d'associations et d'établissements scolaires.

Les familles Laumy et Auger nous font part de leur visite au camp partenaire en Italie : ils ont constaté un très bon accueil, dans un camp impeccable. Ils notent cependant quelques difficultés d'accès.

Réflexion sur les thèmes proposés par Paris :

Le Délégué officiel : Gilles rappelle qu'il est membre de droit du conseil des campeurs. Il agit en soutien du responsable. Il faudrait accorder aux DO un certain pouvoir afin qu'ils puissent régler dans certains camps, petites "incivilités".

Le responsable : ses fonctions au sein du conseil des campeurs, définies lors du forum de Vendres, semblent convenir, à condition que tout le monde respecte les décisions. Une présence réelle des membres du conseil est nécessaire pour soutenir le responsable en cas de besoin.

Questions diverses :

Une proposition est faite de "délocaliser" la réunion annuelle ailleurs qu'à Guéret, dans l'espoir de voir davantage d'adhérents y participer. L'organisation pourrait être confiée à des adhérents locaux. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

La séance est levée à 19 heures 30.